

**ASSOCIATION POUR LE
DEVELOPPEMENT DES
COMMUNES DU BORGOU**



RAPPORT ANNUEL 2024 DE MISE EN ŒUVRE AU 31/12/2024

BP 01 N'Dali - République du Bénin
Tél : +229 01 95 64 73 73

Courriel : secretariatadecob@yahoo.fr
Site web : www.adecob.org

Réalisé par : John BAH SATO, Responsable Suivi Evaluation Redevabilité et Apprentissage ADECOB

A N N E E : 2 0 2 4

SOMMAIRE

INTRODUCTION GÉNÉRALE	2
1. CONTEXTE STRATÉGIQUE ET OBJECTIFS 2024	3
1.1. Environnement institutionnel.....	3
1.2. Objectifs opérationnels de l'ADECOB en 2024	4
2. PROGRAMME AGORA – Gouvernance locale et attractivité territoriale	6
3. PROGRAMME PDIEM – Infrastructures économiques marchandes	11
4. PROGRAMME PADIAP – Investissements agricoles productifs	14
5. PeaceNexus	16
6. ACMA3.....	17
7. D'autres financements sont acquis.....	18
7.1. ReFORME.....	18
7.2. TAZCO2	18
8. ANALYSE TRANSVERSALE DES RÉSULTATS ET IMPACTS	19
8.1. Dimension économique.....	19
8.2. Dimension sociale	19
8.3. Dimension environnementale.....	19
8.4. Dimension genre	19
9. ANALYSE FINANCIÈRE GLOBALE	20
10. PERSPECTIVES 2025 ET RECOMMANDATIONS STRATÉGIQUES	22
11. Recommandations stratégiques transversales	22
CONCLUSION	24

INTRODUCTION GÉNÉRALE

L'Association pour le Développement des Communes du Borgou (ADECOB) est une organisation regroupant les huit communes du département du Borgou au Bénin, née de la volonté des acteurs de développement. Depuis sa création, elle s'inscrit dans une dynamique de soutien à la décentralisation, de renforcement des capacités locales et de promotion d'un développement territorial durable et inclusif au profit de ses communes membres. La vision de l'association à l'horizon 2035 est celle d'« une organisation intercommunale viable et solidaire, reconnue d'utilité publique, offrant des services de qualité aux communes membres concourant au développement durable et inclusif du territoire du Borgou où les populations jouissent de leurs droits fondamentaux ».

Pour concrétiser cette ambition, l'ADECOB s'appuie non seulement sur ses activités d'animation territoriale, de coordination des interventions multisectorielles et d'optimisation des synergies entre collectivités locales, État central et partenaires techniques et financiers, mais également sur un dispositif institutionnel solide. Le fonctionnement régulier de ses organes **Assemblée Générale (AG), Conseil d'Administration (CA) et Bureau Exécutif (BE)** constitue un pilier essentiel de sa gouvernance. Ces instances assurent l'orientation stratégique, la supervision et le pilotage opérationnel des actions, garantissant ainsi la cohérence et l'efficacité dans la mise en œuvre des projets et programmes.

À travers la publication de ce rapport annuel 2024, l'ADECOB rend compte de l'ensemble des actions menées au cours de l'année écoulée, en mettant en évidence les résultats obtenus, les décisions institutionnelles prises par ses organes, les défis rencontrés, les leçons apprises ainsi que les perspectives pour les années à venir. Ce rapport se veut également un outil de plaidoyer, d'aide à la décision et de capitalisation des bonnes pratiques en matière de gouvernance locale, d'aménagement du territoire et de développement économique local intégré.

L'année 2024 a été marquée par la mise en œuvre simultanée de trois programmes structurants, à fort impact territorial, qui ont mobilisé les communes du Borgou autour d'enjeux majeurs de développement :

- **AGORA (Programme d'Appui à la Gouvernance Locale et au Renforcement de l'Attractivité Territoriale)** : destiné à consolider les fondements de la gouvernance démocratique locale en promouvant la participation citoyenne, la transparence dans la gestion publique, la modernisation des services municipaux et l'attractivité des territoires.
- **PDIEM (Programme de Développement des Infrastructures Économiques et Marchandes)** : centré sur le développement d'infrastructures socioéconomiques structurantes et résilientes, afin d'améliorer les conditions de vie des populations et de stimuler l'économie locale.
- **PADIAP (Projet d'Appui au Développement des Investissements Agricoles Productifs)** : visant à stimuler les investissements agricoles, valoriser les chaînes de valeur agro-sylvo-pastorales et renforcer la résilience des exploitations familiales face aux effets du changement climatique.

En articulant ces programmes et en s'appuyant sur la gouvernance de ses organes, l'ADECOB a cherché à favoriser une approche intégrée du développement local, fondée sur

la complémentarité des actions, l'appropriation par les acteurs locaux et la redevabilité. Ce rapport met en lumière non seulement les avancées enregistrées dans chaque domaine d'intervention, mais aussi la manière dont la régularité et la pertinence du fonctionnement des organes de l'association ont contribué à l'ancrage de dynamiques territoriales durables et inclusives.

1. CONTEXTE STRATÉGIQUE ET OBJECTIFS 2024

1.1. Environnement institutionnel

L'exercice 2024 s'est déroulé dans un contexte institutionnel à la fois exigeant et porteur d'opportunités, avec des évolutions majeures au niveau national touchant directement le fonctionnement des collectivités locales. L'une des principales caractéristiques de cette période a été la **poursuite de la réforme de la décentralisation**, amorcée depuis plusieurs années, mais qui a connu un regain d'intensité en 2024 à travers la révision du cadre réglementaire, la redéfinition des compétences des communes et la mise en place de mécanismes renforcés de supervision administrative et financière.

Dans cette perspective, plusieurs chantiers ont été engagés, notamment :

- Le renforcement de l'accompagnement technique aux communes dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs outils de planification (PCC, PDU, PDC, ...), à travers des appuis-conseils, des formations ciblées et la mutualisation d'expertises au niveau intercommunal ;
- L'appui à l'amélioration progressive de la mobilisation des ressources propres, par la diffusion de bonnes pratiques, l'appui à la structuration des services communaux de recouvrement, et des actions pilotes autour des marchés, taxes ou partenariats productifs ;
- L'appui à la maîtrise d'ouvrage communale, à travers l'accompagnement des communes dans la planification, la programmation et la priorisation des investissements en infrastructures. Cette démarche vise à renforcer la capacité des collectivités à piloter efficacement leurs projets structurants, en lien avec les besoins réels des populations et les ressources disponibles.

Parallèlement à ces réformes institutionnelles, l'environnement sous-régional a été marqué par une montée des tensions sécuritaires, notamment dans certaines zones frontalières du nord du pays. Ces dynamiques ont entraîné des répercussions directes sur la stabilité des territoires, la mobilité des populations et la continuité des services publics. Les risques liés à l'insécurité, bien que circonscrits à certains périmètres, ont exigé des réponses coordonnées, intégrant à la fois les dimensions sécuritaires, sociale et humanitaire.

L'année 2024 a été marquée par un environnement économique particulièrement contraint pour les communes du Borgou. La fermeture prolongée de la frontière avec le Nigéria, principal partenaire commercial de la région, a fortement ralenti les échanges transfrontaliers et affecté les revenus issus des activités de marché et du commerce informel. Par ailleurs, l'exonération de la Contribution au Développement Local (CDL) sur l'achat de produits agricoles stratégiques tels que le soja et l'anacarde a privé les communes de ressources cruciales à un moment où la pression sur les finances locales s'intensifie.

À ces difficultés s'ajoute la non-rétrocession de plusieurs taxes locales par l'État central, notamment la taxe de voirie, la TVA sur cordon douanier et d'autres reversements attendus, ce qui a creusé davantage le déséquilibre budgétaire des collectivités. Enfin, la conjoncture nationale, marquée par une inflation persistante sur les produits de base, a également limité la capacité contributive des populations, réduisant d'autant les recettes fiscales et non fiscales mobilisables à l'échelle locale.

Dans ce contexte complexe, ADECOB a su adapter ses modalités d'intervention, en renforçant son rôle de **facilitateur entre les acteurs locaux, les services déconcentrés de l'État et les partenaires au développement**, tout en veillant à l'alignement de ses actions sur les priorités nationales. L'association a ainsi soutenu les communes dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs plans de développement, tout en intégrant les nouvelles exigences institutionnelles dans ses dispositifs d'appui technique et de suivi-évaluation.

En définitive, l'année 2024 a constitué une période charnière pour les communes du Borgou, qui ont dû conjuguer les exigences de la réforme institutionnelle, les défis sécuritaires et les attentes croissantes des populations en matière de services de qualité et d'infrastructures durables. Les interventions coordonnées de l'ADECOB dans ce contexte ont permis de consolider les acquis antérieurs, de poser les bases d'une gouvernance territoriale plus inclusive, et de renforcer la capacité des communes à piloter leur développement de manière autonome et résiliente.

1.2. Objectifs opérationnels de l'ADECOB en 2024

Dans le cadre de la mise en œuvre de son plan d'action annuel 2024, l'Association pour le Développement des Communes du Borgou (ADECOB) a défini une série d'**objectifs opérationnels** alignés sur sa mission stratégique de soutien au développement local, d'animation territoriale et de consolidation de la gouvernance communale. Ces objectifs traduisent les priorités d'intervention de l'année, en réponse aux besoins exprimés par les communes membres, aux impératifs institutionnels et aux enjeux socioéconomiques du territoire.

Objectif	Description détaillée
Renforcement des capacités communales	Il s'agit de consolider les compétences techniques, managériales et opérationnelles des acteurs communaux – élus locaux, cadres techniques, agents administratifs – à travers des programmes de formation continue, des ateliers de renforcement des savoir-faire, la fourniture d'équipements adaptés, ainsi qu'un accompagnement de proximité dans la gestion quotidienne des affaires communales. Cet appui vise à favoriser une administration locale performante, proactive et en capacité d'exercer pleinement ses missions.
Développement économique local	Cet objectif poursuit la promotion d'une économie territoriale dynamique, inclusive et ancrée dans les potentialités locales. ADECOB soutient les initiatives entrepreneuriales, encourage la

valorisation des circuits courts, facilite les partenariats public-privé au niveau local, et appuie la création d'emplois, notamment pour les jeunes et les femmes, à travers des projets structurants et des cadres incitatifs d'investissement local.

**Infrastructures
équipements
économiques**

et L'association accompagne les communes dans la planification, la réalisation et l'entretien d'infrastructures économiques stratégiques. Cela comprend la construction de marchés ruraux, de pistes d'accès, de hangars de transformation, d'aires de stockage, ainsi que la réhabilitation d'ouvrages dégradés. L'objectif est d'améliorer l'environnement des affaires, de faciliter l'écoulement des produits agricoles et de stimuler les activités génératrices de revenus.

**Inclusion sociale et
résilience
communautaire**

L'approche de développement adoptée par ADECOB est résolument inclusive. En 2024, une attention particulière est accordée à l'intégration active des femmes, des jeunes, des personnes handicapées et autres groupes vulnérables dans les processus décisionnels et les projets de développement. Des actions spécifiques sont mises en œuvre pour renforcer leur autonomisation économique, leur accès aux services de base et leur résilience face aux aléas climatiques, sociaux et économiques.

**Amélioration de la
gouvernance locale**

Dans une logique d'amélioration de la gouvernance locale, l'ADECOB accompagne les communes dans le renforcement de leur maîtrise d'ouvrage, en les dotant d'outils et de méthodes favorisant une planification rigoureuse, une priorisation stratégique des investissements en infrastructures et un suivi efficace de leur mise en œuvre. Cet appui s'appuie sur des diagnostics territoriaux concertés et vise à garantir la cohérence, la durabilité et l'impact des interventions communales.

2. PROGRAMME AGORA – Gouvernance locale et attractivité territoriale

Le programme **AGORA**, mis en œuvre par l'ADECOB au cours de l'année 2024, a constitué l'un des piliers majeurs de son intervention en faveur de la modernisation de la gouvernance locale et de la promotion de l'attractivité territoriale. Conçu autour de trois axes complémentaires – gouvernance, développement économique local, et amélioration des services sociaux – le programme a permis de poser les bases d'une administration communale plus performante, d'un tissu économique local plus structuré, et d'un accès renforcé aux services essentiels pour les populations.

Sur le plan de la **gouvernance locale**, l'année a été marquée par la réalisation d'audit à blanc dans chaque commune du Borgou. Ces audits ont contribué à identifier les dysfonctionnements dans les procédures de gestion administrative et financière, tout en proposant des pistes d'amélioration réalistes. Parallèlement, cinquante-six agents communaux ont été formés à l'utilisation des outils SEPAC (Suivi, Évaluation Participative et Contrôle citoyen), renforçant ainsi la capacité des administrations via l'animation des réseaux d'acteurs communes notamment, les cadres fédérateurs de concertation, le réseau des planificateurs, le réseau des financiers, le réseau des chargées des affaires domaniales et environnementales. Ces rencontres ont outillé les cadres communaux à produire des données fiables à rendre compte de leur action, et à mieux intégrer la participation citoyenne dans les mécanismes décisionnels. Ces avancées traduisent une volonté affirmée de bâtir une culture de transparence, de redevabilité et de gouvernance fondée sur les résultats. Il faut ajouter les missions d'appui aux organes de passation des marchés réalisées dans les communes de Sinendé, Kalalé et Bembéréké sur sollicitation de ces communes : ce qui a amélioré le niveau de consommation des ressources du FADeC.

Dans le domaine du **développement économique local**, le programme AGORA, mis en œuvre par l'ADECOB, a permis l'enregistrement de **130 entreprises**, dont 62 dirigées par des femmes, soulignant une dynamique entrepreneuriale inclusive portée par les femmes dans le Borgou. Cette démarche de formalisation a été renforcée par la certification de 9 unités de production, illustrant l'engagement croissant des entrepreneurs locaux en faveur des normes de qualité et d'hygiène. En parallèle, **20 jeunes diplômés des Lycées Techniques Agricoles**, dont **4 jeunes femmes**, ont été équipés en matériel agricole dans des filières variées (aviculture, maraîchage, apiculture, transformation, etc.), leur permettant de développer des activités génératrices de revenus et de contribuer à la sécurité alimentaire locale. Près de 84 % d'entre eux ont vu leurs revenus progresser, avec un taux d'utilisation des équipements de 89 %, témoignant de leur appropriation effective du matériel.



Par ailleurs, l'année 2024 a été marquée par la diffusion du circuit touristique du Borgou réalisé en 2023, qui met en valeur les richesses culturelles, naturelles et historiques du département du Borgou. Ce dispositif contribue non seulement à la diversification des sources de revenus, mais aussi à la **promotion de l'image des territoires du Borgou**, avec une implication croissante des femmes et des jeunes dans les activités liées à la chaîne de valeur touristique. Il faut aussi noter l'atelier départemental organisée par l'ADECOB et qui a permis aux Maires d'échanger avec les entreprises privées et les partenaires techniques et financiers. Cette rencontre à laquelle s'ajoute la formation des acteurs communaux sur le PPP ont mobilisé respectivement les Elus (membres CAEF et CA), Cadres techniques, Les chefs services déconcentrés (TC, RAI, CCeC, DDAEP, Eaux et Forêts, commissaire, II, CCS, Président patronat) et les Présidents des autres commissions et acteurs du **secteur Privé** : Agriculteurs (UCOM, UCPC), Eleveurs (UCOPER, AEES), Artisans (bureau des artisans), Exploitants miniers, ACEP, UNACOB, UCETIB, Opérateurs GSM, Associations des conducteurs 2, 3 roues, Transporteurs, Commerçants (fairières locales), Exploitants forestiers, Les bouchers.....invités et a permis aux communes de vulgariser leur PDC4 et de s'outiller sur les techniques de dialogue PPP. L'organisation de la 12^{ème} foire de l'ADECOB en appui à l'organisation de la Gaani de Nikki qui a connu à participation des autorités politico-administratives et de la Cheffe Coopération Suisse, a drainé environ 126 forains dont 47% de femme avec moins 30% des artisans locaux. Le plus gros chiffre des recettes pour cette édition est de 2.856.435 FCFA, le chiffre des recettes moyenne est de 632.400 FCFA et la plus petite est de 142.850 FCFA.

Les actions d'appui à la mobilisation des ressources propres des communes sont : la formation de 41 acteurs communaux sur les nouvelles orientations fiscales et la mobilisation des ressources propres, 01 session de renforcement des capacités des DAAF et TC sur la gestion des finances locales et 01 session pour les CSAEM, CA et RI sur la mobilisation des ressources propres, soit 25 acteurs communaux sont formés, 08 comptables matières sont coachés ;



Malgré ces actions, on constate une chute brutale en 2024 à 2,895 milliards, soit une baisse de 26,02%. Les Communes de Kalalé, Sinendé et Bembéréké ont connu un accroissement compris entre 35% et 101%. Par contre, les communes de Nikki, Pèrèrè, Parakou, Tchaourou et N'Dali ont régressé avec un taux compris entre -34% et -69%. Cette faiblesse s'explique par La fermeture prolongée de la frontière avec le Nigéria, principal partenaire commercial de la région, a fortement ralenti les échanges transfrontaliers et affecté les revenus issus des activités de marché et du commerce informel. Par ailleurs, l'exonération de la Contribution au Développement Local (CDL) sur l'achat de produits agricoles stratégiques tels que le soja et l'anacarde a privé les communes de ressources cruciales à un moment où la pression sur les finances locales s'intensifie.

Sur le plan des services sociaux, l'ADECOB à travers le programme AGORA a facilité la délivrance de 1 400 actes de naissance, contribuant à réduire le taux de non-déclaration à l'état civil et à garantir l'accès à la citoyenneté et aux droits fondamentaux pour les enfants et les adultes. De plus, quatorze Centres de Médecine Communautaire (CMC) ont été équipés en matériel de base, améliorant significativement les conditions d'accueil et de soins de qualité pour les femmes enceintes, les nourrissons et les populations en zones rurales en général.

Dans une approche intégrée, le programme a également permis la sensibilisation de 3 031 personnes sur des thématiques liées aux droits sociaux, à la santé et à la citoyenneté, avec un accent particulier sur l'égalité de genre. Cette dynamique a permis de renforcer l'appropriation des services publics par les populations, en favorisant la participation active des femmes et des jeunes aux initiatives communautaires.

Dans le cadre de la prévention de l'extrémisme violent et la consolidation de la paix, l'ADECOB a organisé la 2ème journée des griots pour la paix à N'Dali . Cet événement a permis de mobiliser 200 invités de former 20 griots et griottes et 95000 spectateurs ayant suivi les différentes séquences en direct sur Facebook. Cette journée a également permis : le renforcement de la cohésion social et du dialogue interculturel grâce aux griots, la dynamisation de la coopération transfrontalière entre le Bénin et le Nigéria, la mobilisation de plus de 18 griots pour transmettre des messages de paix, la création d'un cadre de concertation transfrontalier piloté par l'ABéGIEF, la formation avec 20 griots et leaders sur le dialogue interculturel.

L'ensemble des actions menées s'inscrit dans une logique de soutien des communes à la création des conditions favorables à l'autonomisation économique, de résilience sociale et de durabilité. Le soutien aux groupements féminins a renforcé le rôle des femmes dans la cohésion sociale, une amélioration du leadership féminin, ainsi que la mise en place de mécanismes solidaires comme les tontines structurées. De même, l'accompagnement des jeunes a révélé un potentiel important de transformation s'il est consolidé par des formations continues, du mentorat, et un accès facilité au financement.

L'analyse globale des résultats révèle une **montée en puissance progressive mais réelle des capacités communales** en matière de gestion territoriale. L'introduction d'outils modernes de planification – tels que les Plans de Développement Urbain (PDU) et les Plans de Développement Communal de quatrième génération (PDC4), l'élaboration des plans de contingence et d'adaptation aux changements climatiques– a permis une meilleure structuration de l'action publique locale. De plus, les formations en fiscalité ont contribué à accroître les ressources propres des communes, renforçant leur autonomie budgétaire.

Enfin, le programme AGORA, à travers l'organisation du prix de meilleure gouvernance qui est à sa ...édition, a fortement contribué à instaurer une dynamique de reconnaissance et d'émulation entre les communes. Trois d'entre elles – Nikki, Bembéréké et Parakou – ont été distinguées pour leur gouvernance exemplaire, démontrant que les efforts consentis commencent à porter des fruits visibles. Ainsi, ces trois meilleures communes ont bénéficié de matériels informatiques et bureautiques à titre de reconnaissance facilitant aussi les conditions de travail des cadres desdites communes. Ce changement progressif des pratiques et des mentalités constitue un levier essentiel pour l'ancrage d'une gouvernance locale efficace, inclusive et durable.

Ainsi, AGORA contribue à l'ancrage territorial du développement en combinant renforcement économique, inclusion sociale, et gouvernance locale participative, avec une attention constante à la prise en compte du genre et à l'insertion des jeunes.

3. PROGRAMME PDIEM – Infrastructures économiques marchandes

Le Programme de Développement des Infrastructures Économiques Marchandes (PDIEM) vise à doter les communes du Borgou d'équipements économiques structurants et à améliorer les conditions de fonctionnement des marchés locaux. Il s'inscrit dans une logique de valorisation des ressources territoriales, de dynamisation du tissu économique local, et de promotion d'un développement endogène et durable.

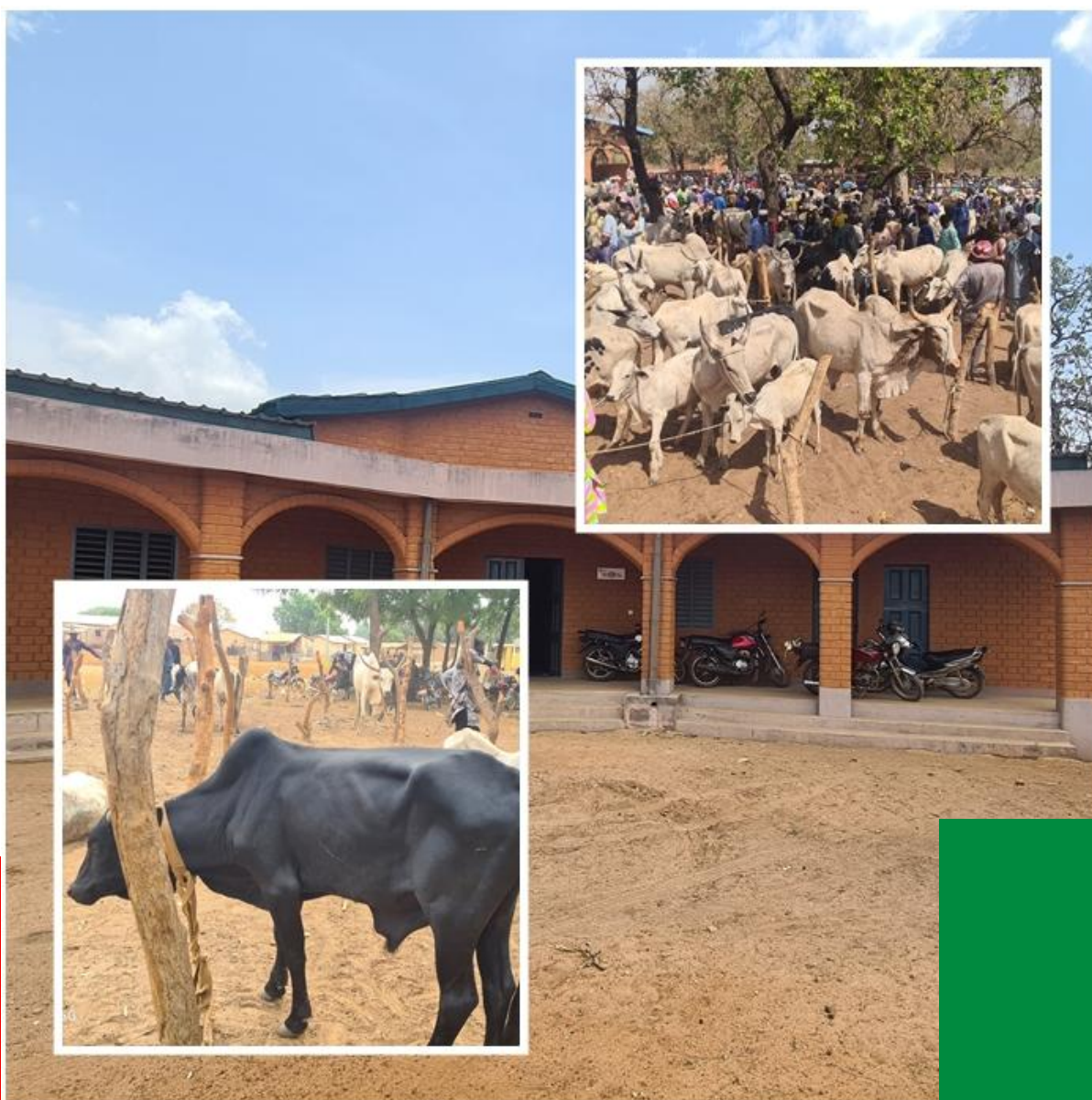
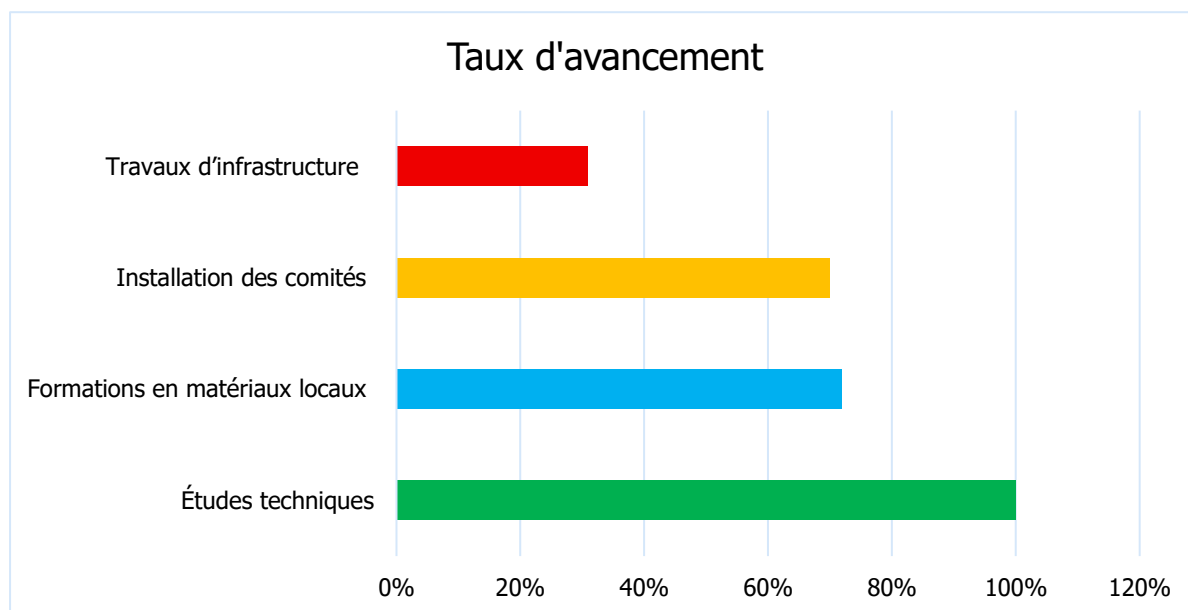


Tableau de synthèse des résultats 2024

Volet stratégique	Indicateurs clés	Observations principales
Infrastructures	31 % des chantiers lancés 100 % des études validées	Les études sont prêtes, mais les travaux restent en attente, en raison de blocages administratifs
Capacités locales de gestion	4 cadres communaux formés 100 % des membres des comités identifiés	Le cadre de gouvernance des IEM se met en place, mais reste fragile en termes de fonctionnement effectif
Promotion des matériaux locaux	72 % des formations réalisées 1 foire régionale tenue	Bonne mobilisation autour de l'économie locale et des solutions de construction durables

Graphique : Niveau de mise en œuvre des composantes du programme PDIEM (2024)



Analyse et perspectives

Le PDIEM, en 2024, a franchi d'importantes étapes préparatoires, notamment par la finalisation complète des études de faisabilité et l'engagement d'une dynamique de renforcement des capacités locales. L'ADECOP ayant joué le rôle de coordination, a mené plusieurs activités notamment, la participation à la validation des études (EIES, APS, APD et les PGES) achevées et validées à 100%, ont permis d'asseoir la base du projet en préparant les acteurs à mieux accueillir les infrastructures qui sont vivement attendues par les populations. Toutefois, la lenteur observée dans le démarrage effectif des chantiers constitue un véritable défi pour 2024.

Le programme bénéficie néanmoins d'une **forte adhésion communautaire**, notamment à travers la mobilisation des femmes productrices de matériaux locaux et des PME artisanales, actrices clés dans la chaîne de valeur de la construction durable. L'organisation réussie d'une foire régionale a renforcé cette dynamique, en offrant un espace de visibilité et d'échange entre producteurs, décideurs et porteurs de projets.

À ce stade charnière, le succès du PDIEM dépendra d'une **accélération coordonnée de la mise en œuvre**, d'un appui renforcé aux communes dans la gestion des marchés publics, et d'un suivi étroit des chantiers à venir. L'année 2025 devra marquer le basculement du programme dans sa phase opérationnelle, avec un objectif clair de concrétisation des infrastructures au service du développement économique local.

4. PROGRAMME PADIAP – Investissements agricoles productifs

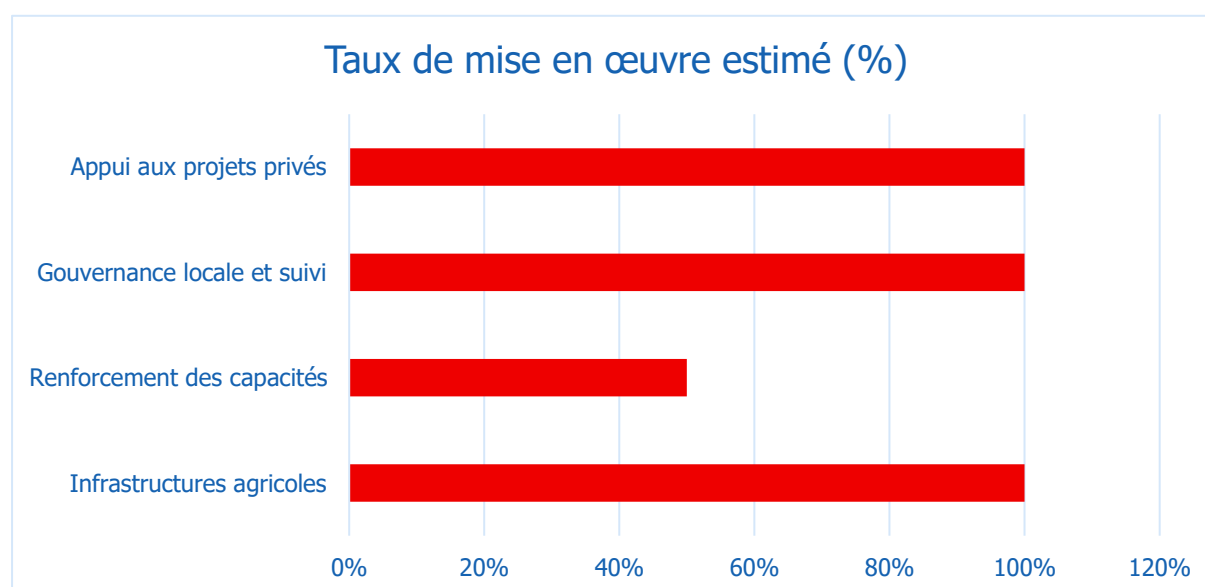
Le Projet d'Appui au Développement des Investissements Agricoles Productifs (PADIAP) est une initiative du ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, financée par l'AFD et l'Union Européenne pour la période 2023-2028. Il vise à renforcer la productivité des filières agricoles dans 16 communes du Pôle de Développement Agricole 4 (PDA4), à travers la création et la réhabilitation d'infrastructures, le soutien aux producteurs et le renforcement des capacités locales. Dans le département du Borgou, la mise en œuvre du programme est assurée en partenariat avec l'ADECOB, qui coordonne les interventions dans les communes de N'Dali, Nikki, Parakou, Pèrèrè et Tchaourou.



Tableau de synthèse des résultats 2024

Volet stratégique	Indicateurs clés	Observations principales
Infrastructures agricoles	46 infrastructures prioritaires identifiées 51 infrastructures auditées	Forte mobilisation des communes, priorisation en cohérence avec les réalités locales
Renforcement des capacités	07 experts techniques recrutés +700 promoteurs agricoles sensibilisés	Montée en compétence réussie malgré les défis liés au personnel et à la logistique
Gouvernance locale et suivi	02 dispositifs mis en place (DTA et AMOC) 05 facilitateurs communaux actifs	Le cadre opérationnel est en place. Coordination efficace assurée par l'ADECOB.
Appui aux projets privés	5 appels à projets lancés	Intérêt croissant des promoteurs agricoles. L'accompagnement technique reste à intensifier.

Graphique : Taux de réalisation des principales composantes du PADIAP (2024)



Plusieurs activités ont été menées par l'ADECOB dans son rôle de coordination et facilitation des actions prévues. S'agit principalement, du recrutement de 05 facilitateurs communaux, du superviseur et de l'Expert AMOC, de la mise en place et du fonctionnement de deux dispositifs internes par note de service du Président de l'ADECOB (DTA et de la

CAMOC) , de la sensibilisation des acteurs communaux sur leurs rôles et responsabilités, de la sensibilisation des OPA et promoteurs privés sur la mise en œuvre du projet PADIAP, de la réalisation de l'étude diagnostique de la mise en œuvre des accords sociaux au Bénin, de l'organisation des audits de fonctionnalité des infrastructures agricoles communales à réhabiliter, de l'organisation de réunions et ateliers.

Préparation des avis d'appels à projets, du coaching des communes pour la prise en compte des actions du projet dans la réalisation des budgets communaux et des plans annuels de travail des communes.

Ces activités menées ont permis de **sensibiliser 700 promoteurs agricoles**, de lancer 05 appels à projets adaptés aux besoins des communes, de planifier plusieurs investissements agricoles et de renforcer les capacités des acteurs communaux sur la gestion des projets agricoles.

5. PeaceNexus

PeaceNexus est une organisation internationale dont la mission est de renforcer les collaborations et les capacités des acteurs de paix, à travers un appui structuré dans trois domaines principaux : le développement organisationnel des institutions œuvrant pour la paix, le renforcement des pratiques relatives à la sensibilité aux conflits, et l'engagement du secteur privé dans la recherche de solutions collectives aux conflits opposant communautés locales et entreprises. Présente dans quatre régions prioritaires – l'Afrique de l'Ouest, l'Asie centrale, l'Asie du Sud-Est et les Balkans occidentaux – PeaceNexus agit aux côtés de partenaires locaux capables d'apporter des réponses concrètes et adaptées aux défis spécifiques de leur territoire. C'est dans cette dynamique qu'une convention de partenariat a été signée avec l'ADECOB en mai 2024, dans le but de renforcer la gouvernance territoriale sensible aux conflits dans les communes du Borgou.

Dans le cadre de ce partenariat, deux sessions de formation en présentiel ont été organisées pour renforcer les capacités des équipes communales et de l'ADECOB. La première, de nature introductive, visait à familiariser les participants avec l'approche de PeaceNexus en matière de transformation organisationnelle et de prévention des conflits, en les amenant à réfléchir sur les risques de tensions induits par certaines pratiques de gouvernance, et à identifier des leviers de changement interne. Cette session s'est appuyée sur des méthodes actives telles que les travaux de groupe, les échanges d'expériences et les jeux de rôle. La seconde formation, axée sur la cartographie des acteurs, a permis de doter les participants d'outils concrets pour identifier, analyser et comprendre les dynamiques d'influence, les rapports de pouvoir et les risques de conflit dans les territoires. À travers des études de cas tirées des contextes locaux, des ateliers pratiques et des exercices de restitution, cette session a favorisé une meilleure compréhension des enjeux de gouvernance inclusive, d'équité sociale et de prévention des conflits.

Ces deux formations ont constitué une étape clé dans l'engagement de l'ADECOB en faveur d'un développement local ancré dans la cohésion sociale, l'écoute des parties prenantes et la consolidation de la paix, conformément à la vision portée par PeaceNexus à l'échelle régionale et internationale.

6. ACMA3

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme Approche Communale pour le Marché Agricole – Phase 3 (ACMA3), plusieurs résultats significatifs ont été enregistrés, traduisant des avancées concrètes en matière de planification stratégique et de gouvernance locale. Deux plans d'action assortis de budgets prévisionnels ont été élaborés pour les années 2023 et 2025, offrant une orientation claire aux interventions communales. Pour soutenir la gestion financière, deux comptes bancaires ont été ouverts, renforçant la transparence et l'efficacité dans le pilotage des ressources. Sur le plan de la gouvernance, les membres du Comité Communal d'Innovation et de Concertation (CCIC) ont été formés à l'utilisation de la Carte Communautaire de Performance (CCP), un outil clé d'évaluation participative qui permet de mesurer les performances du Secrétariat Technique du CCIC (ST-CCIC) et d'améliorer la redevabilité locale.

Ces résultats ont été rendus possibles grâce à une forte implication des conseils communaux et des acteurs locaux, favorisée par l'installation d'un cadre institutionnel solide et l'adoption rapide des textes statutaires du CCIC, témoignant d'une convergence d'intérêts et d'objectifs autour du projet. La formation sur la CCP a par ailleurs permis de doter les membres du comité d'outils concrets pour renforcer la gouvernance participative et assurer un suivi régulier des performances. Toutefois, certains défis demeurent. Il sera essentiel de veiller à une mise en œuvre cohérente des priorités inscrites dans les plans d'action 2023 et 2025, tout en maintenant l'engagement actif des acteurs communaux pour garantir une appropriation durable des outils de gestion, notamment la CCP. La réussite durable du programme ACMA3 dépendra ainsi de la consolidation de ces acquis dans une logique d'ancrage local et de pérennisation des mécanismes mis en place.

7. D'autres financements sont acquis

7.1. ReFORME

Deux projets majeurs portés par l'ADECOB ont déjà obtenu l'aval de leurs partenaires financiers et sont actuellement dans une phase préparatoire en vue de leur mise en œuvre effective en 2025. Le Projet d'Appui à la Gestion Intégrée des Finances Publiques Locales dans le Borgou (PGiFB) ambitionne de renforcer les capacités des communes en matière d'élaboration, d'exécution et de suivi budgétaire, conformément aux dispositions du Code de l'Administration Territoriale. Il prévoit, entre autres, des sessions de formation et de coaching à l'intention des élus locaux et cadres administratifs, la production de budgets citoyens pour renforcer la transparence, l'organisation régulière de séances de reddition de comptes, ainsi que l'accompagnement technique à la gestion des marchés publics. Les effets attendus incluent une amélioration notable de la conformité des documents budgétaires (au moins 60 %), une participation citoyenne accrue dans les processus budgétaires, et une optimisation du taux de consommation des ressources issues du FADeC. Les dispositions techniques, logistiques et institutionnelles nécessaires à son déploiement sont en cours de finalisation, en perspective du lancement des activités au premier trimestre 2025.

7.2. TAZCO2

Parallèlement, le projet TAZCO2 (Transition Agroécologique et Zéro Carbone dans les Communes du Borgou) a également bénéficié d'un financement acquis et entre dans sa phase de pré-mise en œuvre. Ce projet vise à renforcer la résilience environnementale des territoires communaux face aux effets du changement climatique, à travers la promotion de pratiques agricoles durables, le développement de mécanismes communautaires de suivi environnemental, et la sensibilisation des populations à la gestion écologique des ressources. Il comprend des volets de formation des producteurs et agents techniques à l'agroécologie, la mise en place de systèmes d'alerte précoce, ainsi que l'organisation de campagnes de communication et d'ateliers multi-acteurs. Les travaux de finalisation du cadre logique, la définition des indicateurs de performance et l'élaboration du dispositif opérationnel sont en cours, en vue d'un démarrage structuré et coordonné des interventions dès l'année 2025.

8. ANALYSE TRANSVERSALE DES RÉSULTATS ET IMPACTS

L'année 2024 a permis de dégager des **enseignements clés transversaux** issus des trois programmes (AGORA, PDIEM, PADIAP, PeaceNexus, ACMA3, TAZCOB2, ReFORME), illustrant les dynamiques de transformation enclenchées dans les communes du Borgou à divers niveaux du développement local.

8.1. Dimension économique

Les actions combinées des programmes ont généré environ **200 emplois directs**, tout en favorisant la **formalisation de nombreuses initiatives économiques locales**. Cette dynamique reflète une relance progressive de l'économie territoriale, avec une montée en puissance des PME locales et une plus grande attractivité des filières productives.

8.2. Dimension sociale

Plus de **50 000 personnes ont été touchées par des actions de sensibilisation**, notamment sur les thématiques de la santé, de l'état civil, de la citoyenneté et de la cohésion sociale. La promotion de la paix et la mobilisation communautaire autour des projets structurants ont permis de **renforcer les liens sociaux et le sentiment d'appartenance**, dans un contexte parfois marqué par des tensions latentes surtout dans les zones transfrontalières.

8.3. Dimension environnementale

La prise en compte du climat et de l'environnement a été intégrée de manière croissante, avec l'élaboration de **trois Plans de Contingence Communal (PCC)** et la réalisation d'**Études d'Impact Environnemental et Social (EIES)** pour les projets majeurs. Ces démarches témoignent d'un renforcement des **capacités d'adaptation des territoires aux changements climatiques**, dans une logique de durabilité.

8.4. Dimension genre

L'approche genre a connu une institutionnalisation progressive, avec la promotion du leadership féminin dans les structures communautaires et l'adoption de stratégies genrées dans les plans d'action communaux. Cette orientation favorise une meilleure représentativité des femmes et des jeunes, tout en contribuant à leur autonomisation économique et sociale.

Tableau récapitulatif des impacts transversaux (2024)

Dimension	Résultats observés	Signification stratégique
Économique	200 emplois directs créés, entreprises formalisées	Relance de l'économie territoriale
Sociale	50 000 personnes sensibilisées, promotion de la paix	Inclusion sociale et cohésion communautaire renforcées
Environnementale	3 plans climat élaborés, EIES réalisées	Renforcement de la résilience environnementale
Genre	Leadership féminin promu, stratégies genrées mises en œuvre	Meilleure représentativité et autonomisation des femmes

9. ANALYSE FINANCIÈRE GLOBALE

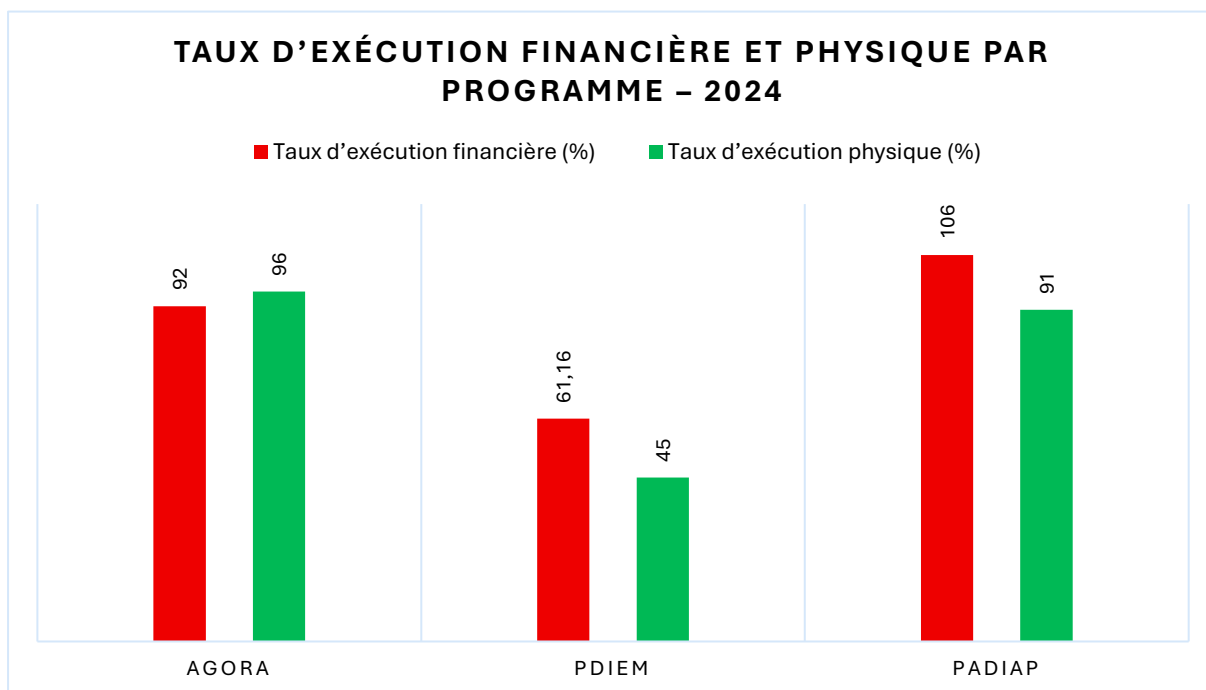
Tableau de synthèse budgétaire

Programme	Budget (FCFA)	Dépenses (FCFA)	Taux d'exécution financière	Taux d'exécution physique (estimé)
AGORA	260 000 000	226 642 485	87,17 %	82 % – Avancées concrètes sur les audits, SEPAC et état civil
PDIEM	27 042 568	17 704 460	61,16 %	45 % – Études prêtes mais chantiers ralentis
PADIAP	90 349 574	96 129 896	106 %	91 % – Projets réalisés malgré un choc organisationnel

Commentaires et lecture croisée

- AGORA affiche un **taux d'exécution financière de 92%** cohérent avec une **exécution physique de 96 %**, ce qui traduit une gestion rigoureuse et un bon alignement des ressources avec les résultats obtenus. La performance est équilibrée et maîtrisée.
- PDIEM présente une **exécution financière modeste (61,16 %)**, mais surtout une **exécution physique inférieure (45 %)**, signe de **blocages persistants**, notamment administratifs. La mobilisation des fonds est freinée par l'ineffectivité des chantiers. Ce déséquilibre met en évidence un besoin urgent de fluidifier les circuits de décision.

- **PADIAP** se distingue par une **exécution budgétaire excédentaire (106 %)**, liée à une capacité d'**absorption rapide des ressources** en situation de crise (remplacement de cadre stratégique, urgences techniques). Cette efficacité s'est accompagnée d'une **réalisation physique élevée (91 %)**, validant la pertinence de l'approche intercommunale et l'agilité opérationnelle du programme.



10. PERSPECTIVES 2025 ET RECOMMANDATIONS STRATÉGIQUES

Objectifs spécifiques par programme

- **AGORA** : En 2025, les efforts porteront sur la **pérennisation du SEPAC** dans toutes les communes du Borgou à travers l'internalisation des outils et procédures. Parallèlement, l'ADECOB visera à **promouvoir des Partenariats Publics-Privés (PPP)**, notamment pour la gestion des services sociaux délégués et le financement des infrastructures locales.
- **PDIEM** : L'objectif prioritaire est l'achèvement intégral (100 %) des Infrastructures Économiques Marchandes (IEM) engagées, assorti d'une autonomisation progressive des comités de gestion. Une attention particulière sera accordée au renforcement de leurs capacités de gouvernance, d'entretien et de gestion durable.
- **PADIAP** : Le programme ambitionne de **lancer 30 nouveaux projets agricoles** à fort potentiel, sélectionnés sur la base de diagnostics territoriaux partagés. L'accent sera mis sur l'**innovation agricole**, la **résilience climatique**, et l'**insertion des jeunes promoteurs**.
- **PeaceNexus** : Dans la continuité des formations déjà réalisées, l'ADECOB prévoit de **poursuivre l'intégration de l'approche sensible aux conflits dans les démarches de planification communale**. L'objectif est d'élargir l'utilisation des outils d'analyse des acteurs et des risques à l'ensemble des communes du Borgou concernées, tout en instaurant un dispositif de suivi permettant d'accompagner durablement les changements organisationnels vers une gouvernance plus inclusive et préventive des tensions sociales.
- **ACMA3** : Les perspectives du programme ACMA3 s'articulent autour de la mise en œuvre effective des plans d'action 2023 et 2025, avec un appui renforcé aux communes pour l'utilisation des outils de gouvernance participative. Le renforcement du rôle du CCIC et l'élargissement de l'usage de la Carte Communautaire de Performance à d'autres domaines de gestion locale sont envisagés pour pérenniser les acquis et favoriser une gestion plus transparente, inclusive et orientée vers les résultats.

11. Recommandations stratégiques transversales

- Mettre en place des réunions trimestrielles de coordination entre les équipes des programmes AGORA, PDIEM et PADIAP, afin de partager les avancées, identifier les opportunités de synergies et documenter les initiatives de mutualisation des ressources. Ces rencontres serviront de base à l'élaboration d'un rapport synthétique semestriel sur les actions conjointes et les résultats croisés.
- Renforcer l'inclusion du genre et de la jeunesse à travers un atelier intercommunal annuel pour définir des actions concrètes et des indicateurs de suivi, complété par un fonds dédié au financement d'initiatives locales inclusives et à la valorisation des bonnes pratiques.

- Identifier, avec les coopératives bénéficiaires du PADIAP, un ou deux produits phares par commune ayant un fort potentiel de valorisation commerciale. Pour ces produits, initier une démarche progressive de mise en qualité (normes, emballage, identité visuelle) et faciliter leur accès aux marchés régionaux via des foires agricoles, des plateformes de vente et des partenariats locaux pilotes.
- Poursuivre l'intégration des approches sensibles aux conflits dans la planification communale, en organisant des sessions de renforcement ciblées sur la médiation locale et la gestion inclusive des conflits, tout en assurant un accompagnement continu des communes dans l'analyse des dynamiques d'acteurs et des risques territoriaux.
- Renforcer le suivi de la mise en œuvre des plans d'action 2023 et 2025, en consolidant l'appropriation des outils de gouvernance participative (notamment la Carte Communautaire de Performance) et en instaurant un mécanisme d'évaluation périodique des performances du CCIC, impliquant systématiquement les conseils communaux et les populations bénéficiaires.

CONCLUSION

L'année 2024 aura marqué un tournant important pour l'Association pour le Développement des Communes du Borgou (ADECOB), tant sur le plan opérationnel que stratégique. À travers la mise en œuvre articulée des trois grands programmes – **AGORA** pour la gouvernance et l'attractivité territoriale, **PDIEM** pour les infrastructures économiques, et **PADIAP** pour l'investissement agricole – l'ADECOB a démontré sa capacité à jouer pleinement son rôle de **faîtière intercommunale** au service du développement local.

Ce rapport témoigne de la montée en puissance des dynamiques communales dans le département du Borgou. L'ancrage progressif des outils de planification, la diffusion des mécanismes SEPAC, la formalisation d'acteurs économiques locaux et la mobilisation autour des projets agricoles traduisent une réelle volonté des territoires de prendre en main leur destin. L'internalisation croissante des compétences, conjuguée à une gouvernance territoriale plus ouverte, plus responsable et plus participative, crée un environnement propice à l'émergence de solutions locales adaptées aux besoins des populations.

Sur le plan social, l'inclusion des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables dans les différentes étapes de programmation et d'action témoigne d'un **changement culturel en gestation**, où la participation devient un vecteur de cohésion et d'efficacité. Les actions menées en faveur de la paix, de l'état civil, de l'accès à la santé et de la reconnaissance des dynamiques locales sont autant de jalons vers un développement plus juste, équitable et durable.

Malgré les contraintes rencontrées – retards administratifs, défis sécuritaires, perte ponctuelle de ressources humaines clés – l'ADECOB a su faire preuve de **résilience institutionnelle**. Elle a mobilisé rapidement les ressources, réajusté ses stratégies et continué à accompagner les communes sans rupture, consolidant ainsi sa légitimité d'acteur structurant du développement décentralisé.

Les enseignements de 2024 appellent désormais à un **renforcement de la coordination inter programme**, à une **consolidation des innovations introduites**, et à une **projection ambitieuse pour 2025**. Les perspectives fixées – pérennisation des outils, finalisation des infrastructures, lancement de nouveaux projets agricoles, intégration régionale – sont autant de chantiers qui nécessiteront une mobilisation collective, un appui renouvelé des partenaires et une vision partagée entre élus, populations et techniciens.

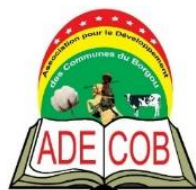
En somme, l'année 2024 n'aura pas été seulement une année d'exécution, mais bien une année de **construction stratégique**, où les communes du Borgou, à travers l'ADECOB, tracent les contours d'un **modèle territorial endogène**, enraciné dans les réalités locales mais ouvert aux dynamiques de transformation globale. Ce modèle repose sur trois piliers : **la gouvernance démocratique**, **la valorisation des ressources locales**, et **l'inclusion systématique des citoyens** dans le processus de développement.

L'ADECOB poursuivra, en 2025 et au-delà, son engagement à soutenir cette trajectoire de progrès, en renforçant les capacités locales, en structurant les partenariats et en innovant dans ses modalités d'intervention au service des populations du Borgou.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

**Direction du développement
et de la coopération DDC**



ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES COMMUNES DU BORGOU

Enregistrée sous le N° 2009/032/PDBA/SG/DASCSR du 06 Mars 2009

BP 01 N'Dali - République du Bénin ; Tél : 01 95 64 73 73 ;

E-mail : secretariatadecob@yahoo.fr